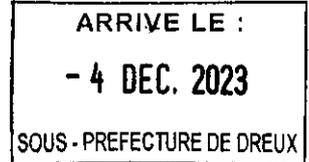


**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2023**



L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le vingt novembre deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents :** Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Stéphane BRULARD, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Yvon PERROT, Christophe REFFIENNA.

**Absents excusés :** Corinne COURCIER pouvoir à Fan LAVOISÉ, Ronan LE GALL DU TERTRE

**Absents non excusés :**

**Secrétaire de séance :** Madame Fan LAVOISÉ

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Madame Fan LAVOISÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 13 octobre 2023

**OBJET :** Révision du prix des concessions au cimetière et espace cinéraire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de réviser le prix des concessions au cimetière communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2042 :

- Concession cinquantenaire ..... 240 €
- Concession trentenaire ..... 180 €

Espace cinéraire :

- Durée 15 ans ..... 70.00 €
- Durée 30 ans ..... 100.00 €
- Durée 50 ans..... 120.00 €.

Pour extrait certifié conforme

**Délibération 41/2023**

Le Maire,

**Jacques RIVIERE**



DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE  
Après dépôt à la Sous-préfecture le 01/12/2023  
Et affichage le 01/12/2023  
**AUNAY SOUS CRECY, 01/12/2023**

